

# Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) d'études en génie climatique

Titre professionnel (TP de niveau 3)

Niveau III (Bac + 2)

Niveau européen 5 : Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

[Code Certif Info N°81025]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

## Descriptif, Objectif et Programme

### Descriptif

A partir de plans d'architecte ou sur relevés pour des bâtiments en rénovation et d'un descriptif plus ou moins sommaire des locaux à traiter, le technicien supérieur d'études en génie climatique réalise des études techniques de chauffage, de climatisation, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire, de distribution d'eau chaude et d'eau froide sanitaire et d'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées.

### Objectif

Le technicien supérieur d'études en génie climatique détermine les équipements répondant aux besoins de confort thermique et sanitaire dans des bâtiments de type logement, tertiaire ou industriel (hors process). Il intègre l'utilisation des énergies renouvelables dans ses études et prend en compte des solutions économes en énergie. Ses missions portent sur l'établissement des documents techniques de réponse à des appels d'offres et sur la réalisation de dossiers techniques d'exécution concernant des lots chauffage, climatisation, ventilation ou VMC, sanitaire.

Sur des installations de technicité courante, il est amené à effectuer les choix techniques adaptés au bâtiment. Il rend compte et justifie les résultats de son étude.

Il exploite les réglementations du bâtiment nécessaires à son étude telles que DTU, normes. Il utilise l'outil informatique équipé de progiciels de bureautique et spécialisés et d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO) spécialisé bâtiment. Sur des études courantes, il est autonome dans la réalisation de son étude et est responsable des dossiers qu'il élabore. Sur des études plus complexes, il est amené à se faire aider et à faire contrôler les documents qu'il élabore par un ingénieur ou professionnel plus expérimenté. Son activité est réalisée principalement en bureau mais peut nécessiter des déplacements pour effectuer des relevés, des contrôles ou participer à des réunions sur le chantier concerné par l'étude.

Les horaires sont réguliers, mais le respect des délais et la charge de travail peuvent conduire à des ajustements. Ses études impliquent de nombreux contacts avec d'autres professionnels : dessinateurs, chargés d'affaires, architectes, maîtres d'ouvrage, technico-commerciaux.

### Modules

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 01. Réaliser le bilan thermique, les études de chauffage à eau chaude et de sanitaire d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment non climatisé

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 02. Réaliser le bilan thermique, les études de ventilation et de climatisation de confort d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment

## Poursuite et débouchés

### Débouchés

Secteurs d'activités :

- Entreprises du bâtiment de petite, moyenne ou grosse importance en génie climatique.
- Bureaux d'études ou cabinets d'ingénieurs-conseils du bâtiment.
- Entreprises de maintenance en génie climatique pour répondre aux besoins de réhabilitation de leur clientèle.
- Services techniques d'un organisme public ou privé.
- Bureaux de contrôle.
- Distributeurs, grossistes et fabricants de matériel de génie climatique.

**Types d'emploi accessibles par le détenteur du titre :**

- Technicien supérieur d'études en génie climatique.
- Technicien/technicienne d'études en génie climatique.
- Technicien conseil thermicien.
- Chargé d'affaires en génie climatique.
- Technicien BE en génie climatique.

## Autres informations

**RNCP**

Inscrit de droit Fiche n° 1828

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1828>

**Certificateur**

Ministère du travail

**Valideur**

Ministère du travail

**Ce titre remplace**

Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) d'études en génie climatique (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-25390.html>)

**Ce titre est remplacé par**

Titre professionnel technicien supérieur d'études en génie climatique (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-100513.html>)

**Session de l'examen**

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	2018

**Domaine(s) de formation**

22654 : Génie climatique

**Lien(s) vers les métiers (ROME)**

F1104 : Dessin BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

**Groupes formation emploi (GFE)**

D : Bâtiment : second oeuvre

**Domaine de spécialité (NSF)**

227 : Etudes et dessin d'installations de génie climatique, d'installations sanitaires et de chauffage

**Accessibilité**

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

**Textes officiels**

[Arrêté du 20/03/2013](#)

**Publication** : 03/04/2013

**Descriptif** : Arrêté du 20 mars 2013 modifiant l'arrêté du 13 mai 2004 modifié relatif au titre professionnel de technicien supérieur d'études en génie climatique

**Code NOR** : ETSD1240786A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1240786A>

**Création** : Oui

[Arrêté du 07/03/2018](#)

**Publication** : 27/03/2018

**Descriptif** : Arrêté du 7 mars 2018 relatif au titre professionnel de technicien supérieur d'études en génie climatique

**Code NOR** : MTRD1807586A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MTRD1807586A>

**Modification** : Oui

*Informations mises à jour le 23/08/2018 par Certif Info.*

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-81025.html>